



# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 07 MARS 2024

### OBJET : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

L'an deux mille vingt-quatre et le sept Mars à dix-huit heures,  
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé  
à la salle des fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, sous la présidence de  
**Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN.**

#### **Etaient présents :**

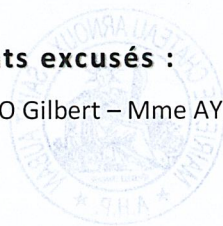
M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne –  
M. JULLIEN Bernard – M. JULIEN Guillaume – Mme PIERRAT Brigitte – Mme BARDIES Frédérique – M. HERNANDEZ  
Antoine – Mme SZAFRANSKI Nathalie – M. FAYET Stéphane – M. DI GIOVANNI Alexandre – M. BERTRAND Philippe –  
Mme GIACHINO Lisa (Arrivée à 18 H.20 – Point N° 3) – M. DELAHAYE Guy – Mme ORSINI Chantal – M. MEGUEDMI  
Smäil – Mme PIOZIN Patricia – M. RICHELME Jean-Marc.

#### **Ont donné procuration :**

Mme PELEGRINA Geneviève a donné procuration à M. ROVIRA Marc  
M. DALCANT Jacques a donné procuration à M. HERNANDEZ Antoine  
Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René  
M. CARMONA Alain a donné procuration à Mme OBELISCO Francine  
Mme TOUMANI Soréa a donné procuration à M. JULLIEN Bernard  
Mme SACCO Virginie a donné procuration à Mme BARDIES Frédérique

#### **Absents excusés :**

M. RISSO Gilbert – Mme AYMES Patricia – Mme UGHETTO Wendy.



**M. ROVIRA MARC A ETE DESIGNÉ SECRÉTAIRE DE SÉANCE.**

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 7 Mars 2024  
Délibération N° DM\_20240307N010

**OBJET : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024**



Monsieur Gérard BENOIT, l'Adjoint aux finances, rappelle à l'assemblée que, conformément à la réglementation, le Conseil Municipal doit débattre sur les orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif de l'exercice en cours.

Dans cette perspective, une note d'information relative à la situation financière de la Commune a été transmise aux conseillers municipaux afin d'engager la réflexion budgétaire à partir de données comptables rétrospectives et de tendances financières prospectives.

Il poursuit et précise qu'à ce jour le bilan de 2023 est arrêté et pris en compte dans cette note financière et expose ce document.

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à engager le débat annuel sur les orientations budgétaires de la Commune.

À l'issue de ces échanges, le Conseil Municipal constate, sur proposition de Monsieur le Maire, que le Débat d'Orientations Budgétaires 2024 a bien été réalisé.

<p>AFFICHEE LE : .....</p> <p>RETIREE LE : .....</p> <p>T <input checked="" type="checkbox"/> NT <input type="checkbox"/></p> <p>NOMENCLATURE N° : 7.1</p>	<p>CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LE SEPT MARS DEUX MILLE VINGT-QUATRE. FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR COPIE CONFORME,</p> <p>Le Maire,</p> <p></p> <p>René VILLARD</p> <p></p>
--	--